

Études supérieures

2021

en Nouvelle-Calédonie



**AIDES
À LA RENTRÉE POUR
LES ÉTUDIANTS**

web tazar.nc

 *Tazar, l'actu 100% jeunes*

Direction de l'Éducation
de la province Sud - BIAE
(Bureau d'Information
et d'Aides aux Étudiants)

55, rue Georges-Clemenceau
BP L1 - 98849 NOUMÉA CEDEX
Tél. 20 49 68 ou 20 49 46
Fax 20 30 23
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

QUELLES AIDES ?

QUELLES CONDITIONS ?

COMMENT LES OBTENIR ?

C'est quoi exactement ?

C'est une allocation de rentrée d'un montant brut de 35 000 F.

C'est également une attestation garantissant la prise en charge de 100 % des frais d'affiliation à la Cafat et 90 % pour la mutuelle.

Comment les obtenir ?

En complétant dès maintenant le formulaire en ligne sur province-sud.nc

Et les conditions ?

- Être boursier d'État ou de la province Sud,
- Être de nationalité française,
- Avoir ses parents ou responsables légaux résidents de la province sud depuis au moins le 1^{er} juillet 2020,
- Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} janvier 2021 pour bénéficier de l'attestation de garantie.

Peut-on être accompagné ?

Vous pouvez venir faire la démarche en ligne dans les locaux du BIAE ou sur la chaîne d'inscription de l'UNC du 19 au 29 janvier 2021. Pensez à emmener les justificatifs sur une clé USB.

**DOSSIER
À COMPLÉTER
EN LIGNE
AU PLUS TARD LE
15 AVRIL 2021**

ATTENTION

**IL N'Y A AUCUN REMBOURSEMENT
DE L'ATTESTATION DE GARANTIE,
SI VOUS AVEZ AVANCÉ LES FRAIS**